

Un aspect du bâtiment de l'Union Coopérative, à Angleur.

Architecte : Groupe E.G.A.U.

LE PRIX VAN DE VEN 1953

LE BATIMENT DE L'UNION COOPÉRATIVE, A ANGLEUR

AUTEUR : GROUPE E. G. A. U. ★ LIEGE
(ARCHITECTES : C. CARLIER, H. LHOEST, J. MOZIN)

L'immeuble de l'Union Coopérative, à Angleur, a obtenu le Prix Van de Ven 1953, pour ses qualités rationnelles, la netteté de sa composition et la vigueur de son expression architecturale, lesquelles répondent à sa destination et à son programme.

Voici, dans une forme énumérative, les éléments divers de ce programme et de la construction, qui comporte essentiellement un rez-de-chaussée d'usage commercial et deux étages de logements, chaque niveau combinant deux appartements complets. Au premier se trouve le bureau, isolé, du gérant de la coopérative.

Situation.

Il s'agit d'une parcelle de 19,50 m. \times 11,00 m., située à l'angle des rues Vaudrée et du Prince Régent, à Angleur-lez-Liège.

Programme.

Il prévoit, au rez-de-chaussée, un magasin de détail de produits de boucherie, d'alimentation et d'articles d'aunage ; deux étages comportant chacun 2 appartements ; un sous-sol composant les locaux destinés

aux réserves de produits alimentaires, à la chaufferie, aux soutes à charbon, aux caves particulières des locataires.

Orientation.

La petite façade, vers la rue Vaudrée, est orientée au Nord.

La grande façade, rue du Prince Régent, prend vue vers l'Ouest.

Importance de la circulation des deux rues.

Circulation routière importante dans la rue Vaudrée.

Circulation routière secondaire dans la rue du Prince Régent, mais circulation piétonnière importante et intéressante pour le commerce de détail (nouveau chemin de raccordement à la nouvelle cité résidentielle de 45 maisons).

PLAN.

Considérant ces facteurs :

La boucherie a été placée du côté Nord de la rue Vaudrée, l'étalage principal se trouvant vers la rue du Prince Régent.

La petite façade, rue Vaudrée, orientée au Nord, est aussi close que possible et possède un certain caractère publicitaire.

Le hall d'approvisionnement à cette rue également permettant le stationnement des camions sans entraver la grande circulation.

L'entrée indépendante des appartements à la rue Vaudrée.

L'entrée du personnel se fait par le hall d'approvisionnement.

Le personnel trouve à sa disposition des installations sanitaires, vestiaire et réfectoire, parfaitement éclairés, ventilés directement par lanterneau en béton translucide et vasistas placés dans le caisson du lanterneau.

Ventilation des salles de bains et W.-C. par gaines.

CONSTRUCTION.

Vu la complexité du programme, l'ossature et les hourdis nervurés en béton armé ont été adoptés. Ils permettent la libre disposition des cloisonnements des locaux, en matériaux légers.

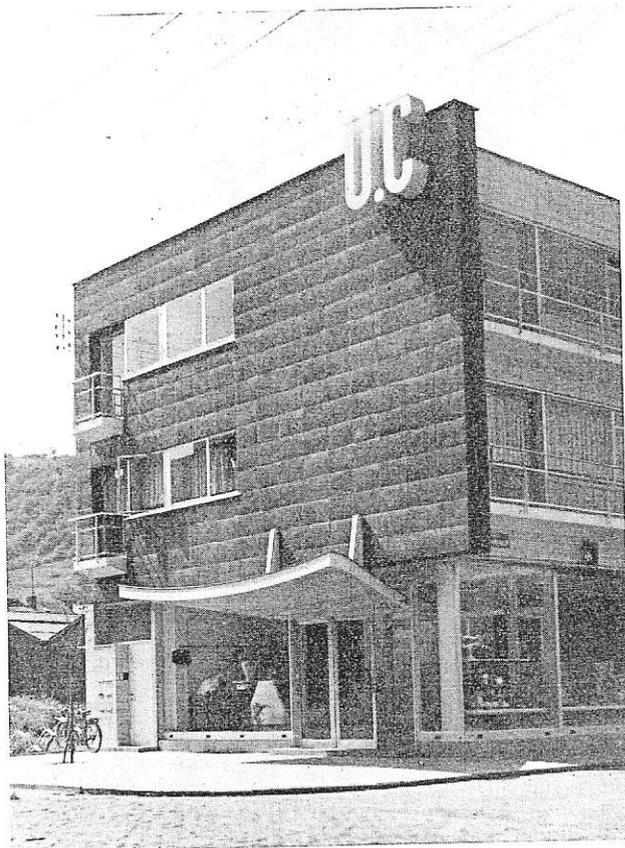
Les colonnes du rez-de-chaussée ont été placées en retrait de l'alignement de la façade de manière à obtenir une surface de glaces ininterrompue.

MATERIAUX.

Revêtements de façades.

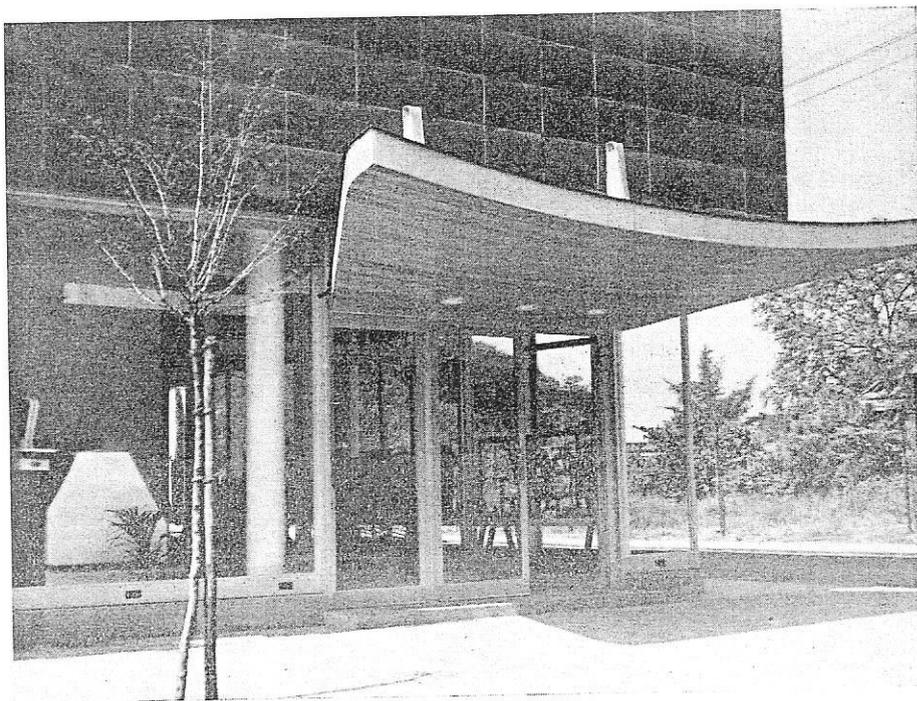
Les 2 façades, expressions sincères du plan, contrastent par les pleins et les vides : celle à la rue Vaudrée (Nord) comporte de grands pleins tandis que l'autre est presque entièrement vitrée.

Pour traiter les surfaces pleines, il a été choisi un



matériau de revêtement pouvant s'appliquer en dalles suffisamment grandes et proportionnées à l'ensemble. De plus, cette façade se prêtait à une composition architecturale donnant un caractère publicitaire et commercial. Les dalles de terre cuite naturelle et sablée convenaient parfaitement.

Pour l'autre façade, battue par les pluies, le revêtement a été exécuté en dalles de grès ingélic. Des saillies et retraits formant terrasses ont été aménagés de manière à protéger les vitrages.



L'entrée des magasins de la Coopérative, rue Vaudrée, et son auvent.

Un autre aspect de la façade, rue Vaudrée.



Fenêtres.

Toutes les fenêtres et portes extérieures, à l'exception de la porte pleine du hall d'approvisionnement, sont exécutées en profilés spéciaux de métal anticorrosion aluminé.

Il en fut de même pour les guide-mains des garde-corps des terrasses.

Pavements.

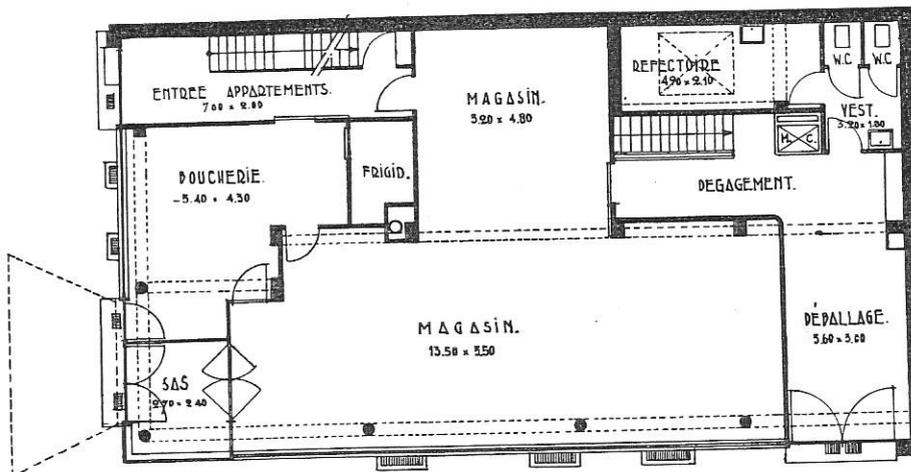
Magasin, vestibule d'entrée indépendante, revêtement de l'escalier en béton, dégagements d'appartements, cuisines, W.-C., salles de bains, en granito compartimenté par des lamelles de cuivre.

Terrasses-balcons en dalles « Slavik ».

Hall d'approvisionnement en dalles « Durodal » choisies par leur résistance aux chocs.

Les pavements des pièces d'habitation des appartements sont lissés au ciment pour recevoir un revêtement tel que lino, balatum, caoutchouc ou autre produit, au choix du locataire.

(Suite à la page 97)

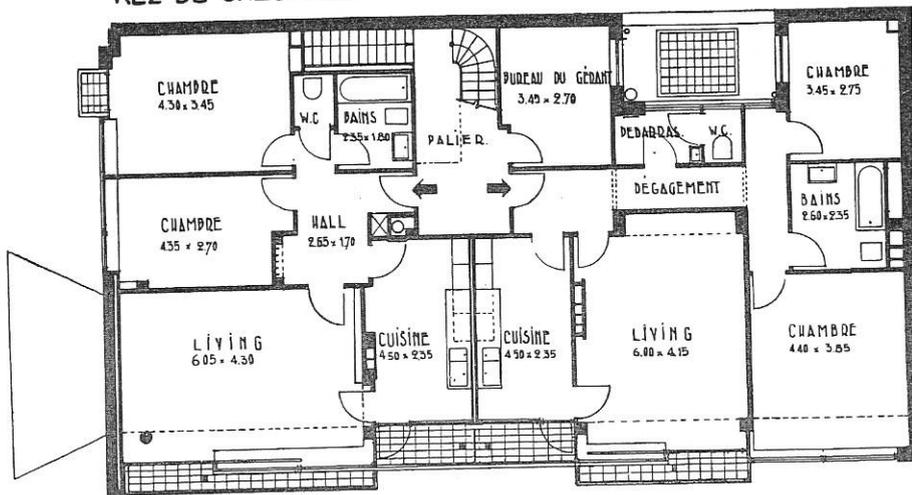


REZ-DE-CHAUSSEE.

Le programme comprend, au rez-de-chaussée, un magasin de détail comportant départements de boucherie, produits alimentaires et aunage.

Les deux étages comptent chacun deux appartements.

Au sous-sol, les réserves.



ETAGES

La boucherie a été placée du côté Nord, vers la rue Vaudrée, et le maximum de développement d'étalage vers la rue du Prince Régent. Le hall d'approvisionnement, de ce côté, permet le stationnement des camions sans entraver la circulation. L'entrée indépendante des appartements s'ouvre rue Vaudrée. L'entrée du personnel se fait par le hall d'approvisionnement et trouve à sa disposition des installations sanitaires, vestiaire et réfectoire parfaitement éclairé et ventilé directement par lanterneau en béton translucide et vasistas placés dans le caisson du lanterneau.

Architecte: Groupe E.G.A.U. (Carlier, Lhoest et Mozin).